

La « FEUILLE JAUNE »

Bulletin d'informations municipales d'Isserpent – juin 2020

Le Mot du Maire

Un nouveau mandat vient de débiter :

Le nouveau Conseil Municipal est une équipe composée d'anciens et de quatre nouveaux conseillers, dont trois femmes qui nous apportent une approche moderne en matière de communication.

Cette élection s'est déroulée le 15 mars dans des conditions particulières avec les précautions sanitaires pour les raisons que vous connaissez. Elle a été marquée par une abstention record rarement connue pour ce type de scrutin.

Le 17 mars, nous rentrions dans une période de confinement qui allait durer plus de deux mois, nous laissant dans une impasse de fonctionnement avec de nouveaux élus qui ne pouvaient exercer leurs mandats, alors que le Conseil sortant était dans l'obligation de poursuivre son mandat jusqu'à la date officielle du 18 mai, (décret d'application du résultat du 15 mars), et jusqu'au 23 mai, le Maire était tenu d'expédier les affaires courantes.

Nos services administratifs ont cependant continué de fonctionner. Les échanges avec les administrés et entre élus ont eu l'informatique comme seul moyen de communication ceci a permis d'exécuter la majorité des tâches malgré parfois des difficultés de connexion.

Enfin, le 23 mai nous avons pu nous réunir de façon officielle, tout en respectant les mesures de distanciation, pour la mise en place de ce nouveau Conseil.

Une fois l'élection du maire effectuée j'ai précisé quelques règles que je m'étais promis de mettre en application :

- En premier, respecter les engagements pris en début de campagne à l'encontre de certains candidats qui avaient acceptés de m'accompagner sous conditions.
- Ensuite, avoir une reconnaissance pour ceux qui pendant 25 ans m'avaient accompagné sans jamais faillir à leurs engagements à mon égard.
- Enfin, il fallait aussi tenir compte du résultat du scrutin du 15 mars. Tâche délicate qui ne pouvait contenter tout le monde.

La question d'un 4^{ème} poste d'adjoint fut évoquée. Elle fut actée par un vote unanime, sans aucune abstention.

L'élection des adjoints s'est ainsi déroulée de façon régulière, à bulletins secrets, sur mes propositions de noms, aucune autre candidature ne s'étant déclarée.

Dans les heures qui ont suivi soit 48 heures après ce conseil, me parvenait la démission de Mme Régine Matichard ce qui, vous en conviendrez, vient entacher ce début de mandat.

Je regrette vivement cette décision, mais je la respecte aussi. Les explications rappelées ci-dessus étant claires, et le déroulé des opérations ayant été totalement transparent, je ne ferai pas de commentaires.

Maintenant le travail nous incombe et chacun au Conseil doit s'impliquer de son mieux pour réussir.

Nous venons de vivre une période sans précédents. Nous espérons que la crise sanitaire soit derrière nous. La réouverture de l'école a eu lieu dès les prémices du déconfinement et c'est bien grâce à la mobilisation de nos enseignants et de notre personnel communal que nous avons pu être présents à ce rendez-vous. Je tiens à remercier l'ensemble de ces forces.

La reprise des travaux sur la grange Froment est opérationnelle, les dallages sont terminés. Certes un retard est pris mais il n'y a rien de dramatique et les entreprises vont pouvoir reprendre du service dès que les décoffrages auront été réalisés.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de retrouver le cours d'une vie normale, un bel été et pour ma part sachez que je reste à votre disposition.

Je vous laisse découvrir la page d'information réalisée par l'équipe communication.

Le Maire, Louis SALLES

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL MIS EN PLACE le 23 mai 2020

Mr Salles Louis, élu Maire

1^{er} adjoint : Michel Gironde.

2^{ème} Adjoint : Jean Paul Larivière.

3^{ème} adjoint : Isabelle Gagnol.

4^{ème} Adjoint : Marianne Fusade.

Conseillers : Nadine Boistard, Pauline Carron, Victor Colas, Marie-Claude Corre-Ducroux, Alain Ducray, Olivier Giraud, Dominique Lajoie, Fabrice Montagnier, Amandine Tachon.

Informations sur l'école

La rentrée s'est effectuée le mardi 12 mai avec 9 élèves (13 aujourd'hui), en adoptant le protocole sanitaire national à notre site scolaire, ceci en collaboration avec les enseignants-

Le personnel communal a préparé les locaux pour cette rentrée (nettoyage, désinfection, adaptation aux règles).

Dans le fonctionnement : Carole seconde Céline pour l'accueil du matin, l'accueil dans les locaux scolaires se fait par-Thierry Garcin (professeur des écoles).

Anne-Sophie Bard Directrice de l'école ne reprendra pas physiquement son poste (étant classée personne à risque), mais elle assure des cours par visioconférence à ses élèves. Les transports scolaires sont assurés normalement ainsi que la cantine grâce à Céline Duverger-

La garderie est disponible aux enfants des écoles du RPI, les jours d'ouverture de l'école : le coût est de 1€50 le ticket

Mairie : tél/fax : 04 70 41 30 10

Courriel : mairie.isserpent@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-isserpent.fr

Secrétariat de mairie :

lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30

Agence Postale : lundi au samedi de 9h15 à 11h45

pour une utilisation journalière. Les tickets sont délivrés par carnet de 10 unités par Céline Duverger.

Horaire : ouverture à 7h15, fermeture le soir à 18h30 (horaires pouvant être aménagés).

Distribution de masques

Des masques ont été distribués aux 38 élèves de la commune : en plus du masque délivré par le conseil départemental, il a été également remis un masque en tissu confectionné par Céline Duverger et Marianne Fusade. Un total de 80 masques conçus afin de palier à d'éventuels manques et/ou réservés aux situations d'oubli.

Le Conseil Régional a fourni un masque distribué aux habitants le 10 mai.

550 masques tissus lavables 50 fois ont été achetés par la commune et distribués également aux habitants.

Le Conseil Départemental a offert 500 masques, ils sont à retirer en mairie ou distribués sur demande via le conseiller municipal de votre secteur. Ils sont à destination des personnes de plus de 15 ans, qui ont été recensés ou aux nouveaux habitants.

Plaques de numérotation

Une numérotation a été attribuée à chaque logement de la commune. Des plaques numéraires ont ainsi été distribuées, nous vous prions de les installer à proximité de votre boîte aux lettres ou de manière visible de l'extérieur.

Comité des fêtes

La randonnée du mois de juin et la fête du village du 12 juillet sont annulées.

Commerce multiservices « L'Escale »

☎ 06 28 67 70 68

Merci à Aurélie pour les services rendus pendant ce temps de crise sanitaire.

Pour rappel : Le commerce « L'Escale » est ouvert du mardi au dimanche midi, et propose des livraisons de courses alimentaires et de la restauration sur commande, ainsi qu'un dépôt de pain.

Station d'épuration

Suite au rapport de contrôle de la station du bourg réalisé par le BDQE (Bureau De la Qualité des Eaux), il en est ressorti un dysfonctionnement de deuxième niveau.

Nous avons profité de cette période relativement sèche mais aussi de disponibilité de l'entreprise MINET pour procéder à la remise aux normes du système.

En effet, Fabien et Florian MINET ont remis à neuf le réseau de répartition des effluents (relevage de l'ancien réseau colmaté et remise de tuyaux neufs avec déversoirs).

Il a été mis en place également une vanne de contrôle pour désherbage par immersion des 3 éléments du premier niveau.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de jeter des lingettes ou autres produits non bio-dégradables dans ce réseau.

Infos bibliothèque municipale

Les points lectures sont toujours fermés, une réouverture est envisagée en septembre. Si vous avez besoin de documents, livres, BD, prendre rendez-vous auprès de Marianne Fusade (06 11 22 88 75) ou Roland Lafaye (06 21 90 62 80).

Infos associations

« Le Club des Aînés » : Pour le moment toutes les activités du club sont annulées.

Terrain de tennis : le terrain est de nouveau ouvert. Mais attention, ce n'est pas un terrain de foot !

Facebook Isserpent

Le groupe Facebook « Commune d'Isserpent » a été créé, sur lequel vous retrouvez les actualités de la Commune. Vous avez la possibilité de publier des informations, après validation de la Commission Communication.

Infos Mairie

Horaires :

La Mairie est ouverte au public les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30.

L'agence postale peut aussi assurer le secrétariat de Mairie.

Une permanence est assurée le samedi de 10h à 12h par le Maire ou l'un de ses adjoints. Le Maire reste néanmoins à la disposition de tous sur rendez-vous.

Françoise Picarles ou Carole Oberti ☎ 04 70 41 30 10

Infos de l'agence postale communale

L'Agence postale communale est ouverte au public du lundi au samedi de 9h15 à 11h45. Départ du courrier à 11h30.

☎ 04 70 41 36 58

Infos tri sélectif et déchetterie : rappel

Les déchets de rénovation de vos habitations, les matériels usagés, les déchets des jardins, etc., sont à apporter à la déchetterie de Saint-Prix (☎ 06 85 01 72 16)

De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 les mardi, mercredi, jeudi, vendredi. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45 le samedi.

Téléphones utiles

Gendarmerie du Mayet de Montagne	04 70 59 70 36
Portage repas à domicile	04 70 99 76 29
Relais services publics Lapalisse	04 70 99 76 17
Centre social Le Mayet de Montagne	04 70 59 71 42
EDF dépannage	09 72 67 50 03
Transport à la demande	0 800 800 966
Déchetterie Saint Prix	06 85 01 72 16